

19 déc 2013 -18:44

Appartient à Conseil des ministres du 19 décembre 2013

Encouragement du recrutement dans les zones de police

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet de répartir un montant de 8.174.000 euros sur les zones de police pour le recrutement de personnel supplémentaire.

Une provision a été réservée sur le budget général des dépenses 2013 en vue d'encourager la politique de recrutement dans les zones de police confrontées à une forte pénurie de personnel. Un montant de 8.174.000 euros est accordé à l'ensemble des zones de police. La ministre soumettra un projet d'arrêté royal au Conseil consultatif des bourgmestres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>